



Vosges :

inventer de nouvelles voies économiques pour contrer le déclin industriel et fixer la population

M. le Préfet des Vosges a souhaité confier à l'Insee Lorraine la réalisation en partenariat avec les services de l'État d'un **diagnostic territorial généraliste sur le département des Vosges**.

L'objectif de ce diagnostic territorial est de donner une vue d'ensemble de l'évolution du département et de sa situation actuelle. Cette étude statistique transversale à caractère socio-économique apporte les éléments indispensables pour dégager les forces et les faiblesses du département, mettre en perspective les potentialités à travers ses spécificités et les dynamiques sur lesquelles fonder l'aménagement et le développement du territoire.

Porte sud de la Lorraine, le département des Vosges se partage entre une zone de moyenne montagne à l'est et la Plaine à l'ouest.

Il a développé de longue date des activités liées à ses ressources que complète une industrie encore très présente et qui, malgré les crises successives, continue d'employer une part importante des actifs. Mais à l'image du textile, l'industrie vosgienne peine à s'inscrire dans une économie mondialisée.

La réalisation de grands éléments structurants dans le domaine routier et l'arrivée du TGV ont, ces dernières années, renforcé les capacités de mobilité des personnes et des marchandises. Mais pour trouver un nouvel élan, de nouvelles voies, qui concilient développement économique et préservation du capital naturel, s'avèrent indispensables tant dans les activités du secteur primaire que dans l'industrie ou les services.

L'avenir du département passe aussi par son ancrage aux métropoles de la Lorraine du nord, à l'heure où se profile le vieillissement de la population départementale, voire sa baisse. En parallèle, le vieillissement des actifs risque de générer des tensions inquiétantes sur certaines professions, notamment dans la santé et l'artisanat.

Le département des Vosges tire son nom du massif qui occupe un tiers de son territoire et marque la frontière naturelle entre la Lorraine et l'Alsace. Il est limitrophe au nord de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse ; au sud de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort ; à l'est de l'Alsace ; enfin, il jouxte la Haute-Marne à l'ouest.

Des paysages remarquables, une nature riche et variée

Le relief est un élément essentiel du territoire vosgien. Parfois contraignant, il offre en revanche une palette de paysages remarquables. Ici, la nature est belle, riche et variée. Elle recèle des espèces animales et végétales rares et protégées. Elle est un véritable atout pour le département. Sa beauté est préservée en partie par des textes

réglementaires, délimitant des sites classés : Longemer, Ballon d'Alsace, sommet du Rouge-Gazon notamment.

L'artificialisation des sols, due essentiellement au développement de zones commerciales et industrielles au détriment des terres agricoles, progresse mais demeure limitée (+2,7% entre 1990 et 2000, contre +4,8% en France). Les Vosges restent un département vert : seulement 4,2% de la surface est artificialisée.

Ce capital naturel qu'il convient de préserver apporte par ailleurs matière à de multiples activités : agricoles et forestières d'une part, exploitation des sources d'autre part. En découlent également de nombreux métiers, tant dans le tourisme (été, hiver, thermalisme) que dans l'industrie.



Une industrie encore très présente...

La diversité des ressources naturelles est à l'origine d'activités économiques qui ont débuté très tôt et ont donné au département une autre caractéristique forte : la culture industrielle. L'effectif total employé par l'industrie s'élève encore à 36 400 personnes début 2007, dans nombre de grands établissements de groupes nationaux ou internationaux, ce qui représente 27% de l'emploi salarié total, et place les Vosges en tête des départements français.

Premier employeur, premier exportateur et premier investisseur des Vosges, le secteur de la mécanique et du travail des métaux compte près de 10 550 emplois, répartis dans 500 établissements. Le secteur est bien représenté dans le domaine de l'équipement automobile qui profite notamment de la proximité de grands donneurs d'ordres. Mais il comprend également d'autres productions telles que le matériel aéronautique et thermique, le matériel électronique et électrique, la mécanique générale et la construction métallique, l'équipement de la table et de la cuisine, la construction de machines et d'outils, l'équipement industriel, la tréfilerie, la fonderie.

Les entreprises de ce secteur, parmi lesquelles on dénombre certains des plus importants employeurs vosgiens, produisent à la fois des biens de consommation, des biens intermédiaires et des biens d'équipement. Leurs produits peuvent être de renommée mondiale : c'est le cas des turbocompresseurs de HONEYWELL GARRETT à Thaon-les-Vosges, mais également des armatures métalliques de sièges d'automobiles de FAURECIA à Nompelize, des équipements de refroidissement industriel de TRANE, des boîtes froides cryogéniques de FIVES CRYO à Golbey, des structures métalliques d'envergure de VIRY à Éloyes, ou encore et dans un tout autre registre, des articles culinaires de DE BUYER au Val-d'Ajol ou des couverts de la SOCIÉTÉ DES COUVERTS DE MOUROUX à Darney.

Les industries agricoles et alimentaires sont le second employeur avec 6 400 salariés. Elles sont dominées par NESTLÉ WATERS SUPPLY EST qui détient avec VITTEL et CONTREXEVILLE les deux premières marques françaises d'eaux minérales plates, et comptent également de gros établissements tels les fromageries de L'ERMITAGE à Bulgnéville (UNION LAITIÈRE DE LA RÉGION VITTELOISE), la fromagerie MARCILLAT (GROUPE LACTALIS) à Corcieux, les fro-

mageries BONGRAIN GÉRARD au Tholy, et le fabricant de surgelés GLACES THIRIET à Éloyes.

Autre activité traditionnelle de poids, le bois-papier compte près de 6 000 salariés, dont 3 700 dans l'industrie papetière représentée par de grands établissements : les PAPETERIES CLAIREFONTAINE qui fêtent en 2008 leurs 150 ans d'existence, NOVACARE, ARJOWIGGINS et NORSKE SKOG GOLBEY. Dans l'industrie du bois, on recense 2 300 emplois salariés, dont près du tiers travaillent dans la centaine de scieries industrielles du département, secteur qui peine encore aujourd'hui à se structurer.

L'industrie textile, malgré les crises successives des dernières années, reste une spécificité vosgienne et fournit encore du travail à plus de 3 300 personnes en 2007. Ce secteur se caractérise lui aussi par de grands noms à la renommée internationale, tels que TRICOTAGE DES VOSGES (chaussettes «Bleuforêt»), LE JACQUARD FRANÇAIS et GARNIER THIÉBAUT.

... mais qui a perdu 10 000 emplois en sept ans

Toutefois, le secteur industriel qui occupait 46 000 personnes en 2000 a perdu 10 000 emplois en sept ans. Cette hémorragie a particulièrement touché le textile, activité emblématique des Vosges, qui a souffert de la mondialisation du marché et de l'ouverture aux pays à bas coûts salariaux, et perdu 2 400 emplois entre 2000 et 2007, soit 42% de ses effectifs. Sa spécialisation cotonnière lui permet cependant de garder une production qui pourrait prospérer dans le contexte actuel de préoccupation de développement durable. Seules quelques unités transforment des fibres synthétiques ou artificielles.

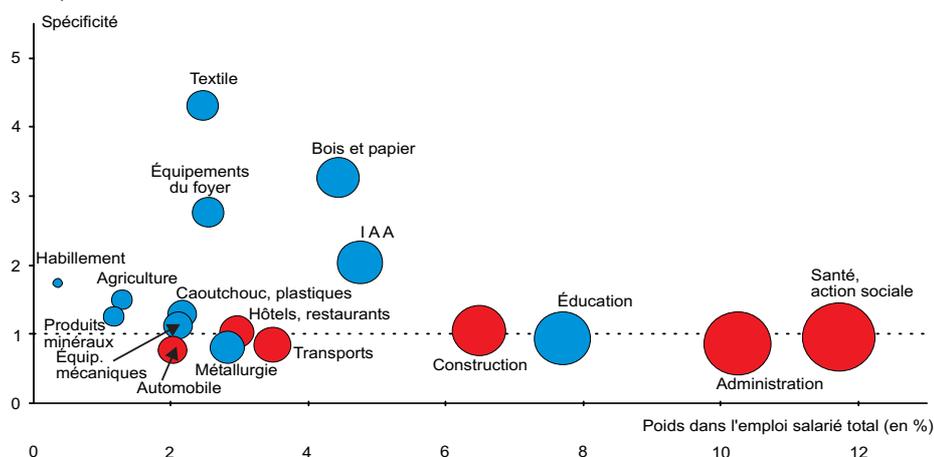
Les équipements du foyer paient aussi un lourd tribut, avec notamment la fermeture des usines SEB du département : on y recense en 2007 quelque 1 600 emplois de moins qu'en 2000.

La métallurgie perd 850 postes, les industries agricoles et alimentaires, l'habillement et la chimie-caoutchouc-plastiques en perdent chacun plus de 600.

Presque tous les secteurs industriels sont ainsi fortement touchés, à l'ex-

Des spécificités encore fortes dans le textile et le bois-papier mais un emploi industriel en net recul

Emploi salarié en 2007



Guide de lecture :

La surface des cercles représentant les activités est proportionnelle aux effectifs de ces secteurs en 2007 : 15 800 salariés pour santé-action sociale, 6 000 pour l'industrie du bois et du papier, etc.

Une spécificité de 1 indique qu'un secteur d'activité est aussi représenté dans les Vosges que dans l'ensemble de la Lorraine. Une spécificité supérieure à 1 indique que ce secteur est plus présent dans les Vosges qu'en Lorraine. Exemple : industrie textile = 2,5% des emplois des Vosges et 0,6% de ceux de la région. La spécificité est donc de : $2,5 / 0,6 = 4,3$ soit une activité plus de 4 fois plus importante qu'en moyenne lorraine en termes d'emploi.

Les cercles rouges correspondent aux secteurs d'activité où l'emploi a progressé entre 2000 et 2007 ; les cercles bleus à ceux où il a diminué.

Source : Insee, estimations d'emploi salarié 2007

ception cependant de l'industrie automobile, qui enregistre entre 2000 et 2007 une progression de 8,3% de ses effectifs salariés, soit un gain d'environ 200 postes. Toutefois, cette tendance risque de fortement s'inverser à compter de 2008.

Dans ce contexte d'une industrie vosgienne éprouvée, car surexposée aux délocalisations, le département ne peut assurer sa reconversion que par une anticipation poussée, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de la recherche et de l'innovation. C'est la mission notamment des Pôles de compétitivité Matériaux Innovants et Produits Intelligents (MIPI), Fibres du Grand-Est et du futur Pôle mondial de l'eau à l'étude.

Une population ouvrière et des besoins de recrutement

De ce caractère encore très industriel du département découle, en grande partie, une des spécificités de la population active des Vosges : la surreprésentation de la population ouvrière, qui représente 44% des salariés, contre 37% en Lorraine et

34% en France (hors Île-de-France). Elle se double depuis plusieurs décennies, d'un taux d'activité féminin supérieur à la moyenne nationale.

Son évolution récente est marquée, comme ailleurs, par une tendance de fond qui correspond à l'effet mécanique de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du «baby-boom» de l'après seconde guerre mondiale. Le baromètre 2008 établi par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) en collaboration avec l'Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce (Assedic) Lorraine préfigure ce qui risque à terme de devenir une préoccupation récurrente sur le marché du travail : l'existence de métiers en tension et des besoins de recrutement.

Ces besoins de recrutement concernent actuellement : les maçons qualifiés dans tout le département ; les ouvriers qualifiés de l'industrie, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, les cadres commerciaux et technico-commerciaux, les vendeurs en alimentation dans les Vosges de l'Ouest ; les représentants-VRP, les agents de gardiennage et de sécurité, les conducteurs routiers et grands routiers, les cuisiniers dans le bassin d'Épinal ; les ouvriers qualifiés du textile et du cuir, les plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros et du second œuvre du bâtiment et de la manutention dans celui de Saint-Dié-des-Vosges ; les chaudronniers, tôliers industriels qualifiés, les agents d'exploitation des transports dans celui de Remiremont-Gérardmer.

Malgré tout, le chômage reste à un niveau élevé. Au second trimestre 2008, il concerne un peu plus de 13 000 personnes (1), soit 8,2% des actifs du département, contre 7,5% en Lorraine et 7,2% en France métropolitaine. Et sur un an, il a crû de 0,3 point (contre 0,1 point ailleurs en Lorraine). Territorialement, la zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges enregistre toujours un niveau parti-

culièrement élevé : le taux de chômage y demeure un des plus forts de la région. Il atteint encore 10,2%, soit 2 à 3 points de plus que dans le reste du département, et la part des chômeurs de longue durée (31,5%) y est aussi et de loin la plus forte de la région.

La recherche d'un emploi hors du département apparaît comme une nécessité pour de nombreux actifs vosgiens. En une quinzaine d'années, le nombre de ceux qui résident dans le département mais travaillent dans un autre territoire a presque doublé, passant de 7 100 en 1990 à 13 000 en 2005.

La Meurthe-et-Moselle, et majoritairement sa partie sud, capte des actifs des cantons limitrophes de Charmes et de Coussey, la Haute-Marne attire des actifs du canton de Lamarche, la Haute-Saône ceux du canton de Bains-les-Bains, et le Bas-Rhin ceux qui résident dans le canton de Provenchères-sur-Fave. Cependant 88% des actifs vosgiens dépendent encore d'un emploi endogène, soit une part relativement importante par rapport aux autres départements lorrains.

Échanges routiers et ferroviaires facilités

Les capacités de mobilité des personnes et des marchandises ont été facilitées, depuis plusieurs années déjà, par l'amélioration du réseau routier dans le sens nord-sud avec les mises à 2x2 voies des RN57 et RN59 dans leur traversée du département. Des travaux identiques restent à mener dans leur prolongement en Haute-Saône jusque Luxeuil-les-Bains et Vesoul, et en Meurthe-et-Moselle jusque Lunéville.

La réouverture en octobre 2008, après des travaux de mise aux normes de sécurité actuelles, du tunnel Maurice Lemaire entre Lussey (88) et Sainte-Marie-aux-Mines (68), a permis de retrouver un axe de communication essentiel avec l'Alsace.

Toutefois sur la RN66, la circulation reste encore difficile au-delà de la déviation de Rupt-sur-Moselle, dans la traversée des agglomérations qui s'échelonnent jusque Bussang. Et surtout, le département souffre encore de l'absence d'un axe perfor-

Pôles de compétitivité MIPI et Fibres Grand-Est : un appui pour les entreprises

Le pôle Matériaux Innovants, Produits Intelligents (MIPI) basé en Lorraine associe aujourd'hui de nombreux partenaires autour de projets de recherche et développement de niveau international, et s'engage dans de nombreuses collaborations avec les pays de l'Union européenne, la Chine, le Japon, l'Inde... Il fonde son effort sur 5 centres de recherche privés et 27 laboratoires publics de recherche, appartenant aux universités de Metz et de Nancy et à des écoles d'ingénieurs. Il puise dans un vivier universitaire qui, chaque année, accueille 70 000 étudiants, dont 5 000 étrangers, et délivre 22 000 diplômes.

Quant au pôle Fibres Grand-Est basé à Épinal, à l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) aux côtés du Centre Régional de l'Innovation et du Transfert de Technologie pour les industries du Bois (CRITT Bois), du CRITT Métal, de Cételor (Centre d'Essais Textile LORrain) et des centres techniques du papier et de recherche sur le textile, il s'appuie sur un réseau de 1 500 entreprises (dont un potentiel de 450 pour le département des Vosges), 45 000 emplois et 500 chercheurs sur les régions Lorraine et Alsace.

(1) Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) catégorie 1 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps complet.

mant dans le sens est-ouest, de Neufchâteau à Saint-Dié-des-Vosges via Épinal.

Dans le domaine ferroviaire, l'arrivée récente du TGV Est-européen a nettement raccourci les temps de trajet en mettant Épinal à 2h20 de Paris, Remiremont à 2h40 et Saint-Dié-des-Vosges à 2h30. Mais le train fait peu partie du paysage vosgien : seules 38 communes possèdent une gare-voyageurs.

Il reste par ailleurs à réaliser l'électrification de la ligne Épinal-Belfort qui établira une communication entre le TGV Est-européen et le TGV Rhin-Rhône, dont la mise en circulation est prévue pour fin 2011, et au-delà la Méditerranée. Pour les Vosges, cette liaison est d'importance car elle constitue une opportunité d'ouvrir les échanges vers le Sud et la Suisse. Et au nord, cette ligne trouve son prolongement naturel dans celle d'Épinal-Nancy-Metz-Luxembourg qui draine le Sillon mosellan, d'où l'attente des Vosgiens et leur soutien apporté au projet de la gare de Vandières (54).

Agriculture : une place à trouver dans l'énergie, la biochimie et l'agrotourisme

En 2007, les Vosges comptent un peu plus de 3 000 exploitations agricoles, dont 1 800 professionnelles pour une Superficie Agricole Utilisée (SAU) de 218 000 hectares, soit 37% du territoire départemental. Toutefois, en sept ans, le nombre d'unités professionnelles a été réduit de 19%, alors que la moyenne d'âge des exploitants est de 45 ans. Dès lors, l'installation de jeunes agriculteurs est une préoccupation permanente.

Le lait et la viande demeurent les filières prépondérantes en occupant la plupart des exploitations. Elles profitent d'une valeur sûre, l'herbe, qui représente plus de 62% de la SAU, et s'adosse à une industrie agro-alimentaire puissante et dynamique (6 400 emplois salariés, avec notamment cinq établissements à vocation fromagère et trois abattoirs) mais les exploitations peuvent encore parfaire leur gestion et la valorisation de leurs produits en organisant des «circuits courts» qui assurent aux producteurs un meilleur partage des plus-values, alors que l'avenir de la place de l'herbe est fragilisé

par la nouvelle attractivité des cultures de vente.

Les agriculteurs vosgiens ont également à s'interroger sur le rôle à jouer demain dans la production d'énergies renouvelables, peu polluantes et compétitives (biodiesel, huile végétale, méthanisation, bois et produits ligneux pour le chauffage) et l'agrotourisme (visite, hébergement, restauration).

Forêt-bois : un avenir dans la construction, le chauffage et les loisirs

La forêt, avec 282 000 hectares, recouvre 48% du territoire et place les Vosges au troisième rang des départements les plus boisés de France (après les Landes et le Var). Les espèces résineuses (pins, sapins, épicéas) sont concentrées dans la montagne à l'est, alors que les essences feuillues (chênes et hêtres) sont localisées à l'ouest dans la Plaine.

Le département des Vosges se situe en première position au niveau national sur le plan de la production globale valorisée de bois d'œuvre feuillus et résineux, tout comme le secteur de la papeterie qui s'est considérablement développé ces dernières années. Cette ressource forestière de qualité reconnue dans plusieurs domaines (sciage, meubles, papier) assure plus de 13 000 emplois pour l'ensemble de la filière bois (dont 3 700 salariés pour l'activité «papier»), répartis dans 1 200 entreprises dans les secteurs suivants : sylviculture, bûcheronnage, débardage, sciage, menuiserie et ameublement, papier, pâtes, panneaux, emballages. Reste cependant à consolider les industries de transformation et privilégier les circuits locaux.

Parallèlement, dans le contexte actuel de développement durable et de lutte contre l'effet de serre, les Vosges doivent valoriser cette ressource locale, qui a un bel avenir dans la construction de maisons en bois, le développement de chaufferies bois, la valorisation des coproduits forestiers. C'est là la mission du pôle d'excellence rurale porté par le Pays d'Épinal Cœur des Vosges.

La forêt a aussi un rôle à jouer dans les activités de loisir de pleine nature, la protection de la ressource en eau, ou encore le maintien de la biodiversité

des espèces animales et végétales. Toutefois elle nécessite une attention particulière pour limiter les impacts de l'urbanisation et l'artificialisation des sols, et pour en préserver les qualités. Et alors que le morcellement excessif des surfaces constitue un handicap pour leur bonne gestion, les outils d'aménagement restent à promouvoir pour contribuer à la protection d'un patrimoine qui fait aussi la richesse et l'attractivité du département.

Eau : préserver la qualité

Grâce aux nappes d'eau profondes alimentées par des précipitations importantes et à l'importance du réseau hydrographique, les Vosges servent de château d'eau à la Lorraine.

La bonne qualité de cette eau permet la production d'eau minérale, mais face à sa vulnérabilité, la vigilance s'impose notamment concernant les nitrates utilisés dans l'agriculture. Les cours d'eau reçoivent par ailleurs des rejets polluants importants, en provenance d'une part des industries, et ce malgré les efforts réalisés par certains industriels, et d'autre part des ménages dont trop peu (60% des logements) sont raccordés au réseau d'assainissement collectif, conséquence d'un habitat dispersé.

Développé de longue date, le thermalisme vient compléter l'offre touristique mais ses quatre stations souffrent de l'érosion de la cure médicale «traditionnelle». Même si elles ont su développer de nouveaux concepts qui intègrent l'eau, la remise en forme et le bien-être, la création de spas dans de nombreux hôtels capte une bonne partie de la clientèle, et au-delà des frontières hexagonales, des pays émergents proposent des séjours de balnéothérapie à des tarifs très compétitifs.

Enfin, l'industrie papetière y puise également la matière qui lui est indispensable, trouvant ainsi sur place les ressources naturelles nécessaires à sa production.

Tourisme : limiter la dépendance aux conditions climatiques

Le département des Vosges grâce à ses paysages montagneux et ses forêts est devenu un des lieux de vacances les plus prisés de l'est de la

France, attirant notamment les randonneurs l'été et les skieurs l'hiver. La volonté et le savoir-faire des Vosgiens ont su valoriser ces atouts naturels et en développer d'autres, à travers l'organisation de nombreuses manifestations festives, populaires, sportives, culturelles ou gastronomiques tout au long de l'année.

Ce tourisme familial et de proximité est actuellement source de 12 000 emplois dans les Vosges, ce qui en fait un facteur économique non négligeable dont le chiffre d'affaires (142 millions d'euros en 2007) profite en premier lieu aux structures d'hébergement qui comptabilisent 2,2 millions de nuitées par an.

Toutefois, les dernières saisons, tant hivernales qu'estivales, ont montré, par manque de neige et pluie excessive, sa vulnérabilité. À l'heure où l'emploi industriel recule, le tourisme peut devenir un atout majeur. Mais pour relever ce défi, il doit réussir sa diversification vers des activités moins dépendantes des conditions climatiques, tout en préservant ses espaces naturels.

Services : des opportunités dans les services à la personne et aux entreprises

Face à la baisse des emplois industriels, les services sont, avec la construction, un bon moteur de la croissance dans les Vosges. Avec 61 700 salariés, administration comprise, ils pèsent déjà plus que l'industrie et ses 36 400 salariés. Reste que leur poids dans le département (47%) s'établit bien en dessous de celui observé en Lorraine (58%) ou en France (62%).

Deux filières, au moins, présentent un certain nombre de pistes porteuses de développement. Les services à la personne, tout d'abord, qui en lien avec le vieillissement annoncé de la population, devraient répondre à des besoins accrus et pourraient fournir une opportunité d'emploi.

Par ailleurs, les services aux entreprises offrent des possibilités dans la formation, le traitement des déchets (en particulier ceux issus d'équipements

électriques et électroniques), les contrôles-analyses et mesures, la maintenance de matériel de production et le transport de marchandises. L'offre logistique est également intéressante car de par son positionnement géographique, le département dispose d'un avantage important : l'accès à un potentiel de 70 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km.

L'ambitieux projet de plate-forme logistique à Damblain dans les Vosges de l'Ouest sur une ancienne base de l'OTAN est de nature à développer de manière importante ce type d'offre de services. Enfin, d'autres domaines sont à explorer ou à développer, notamment ceux à forte valeur ajoutée tels que le conseil et l'assistance.

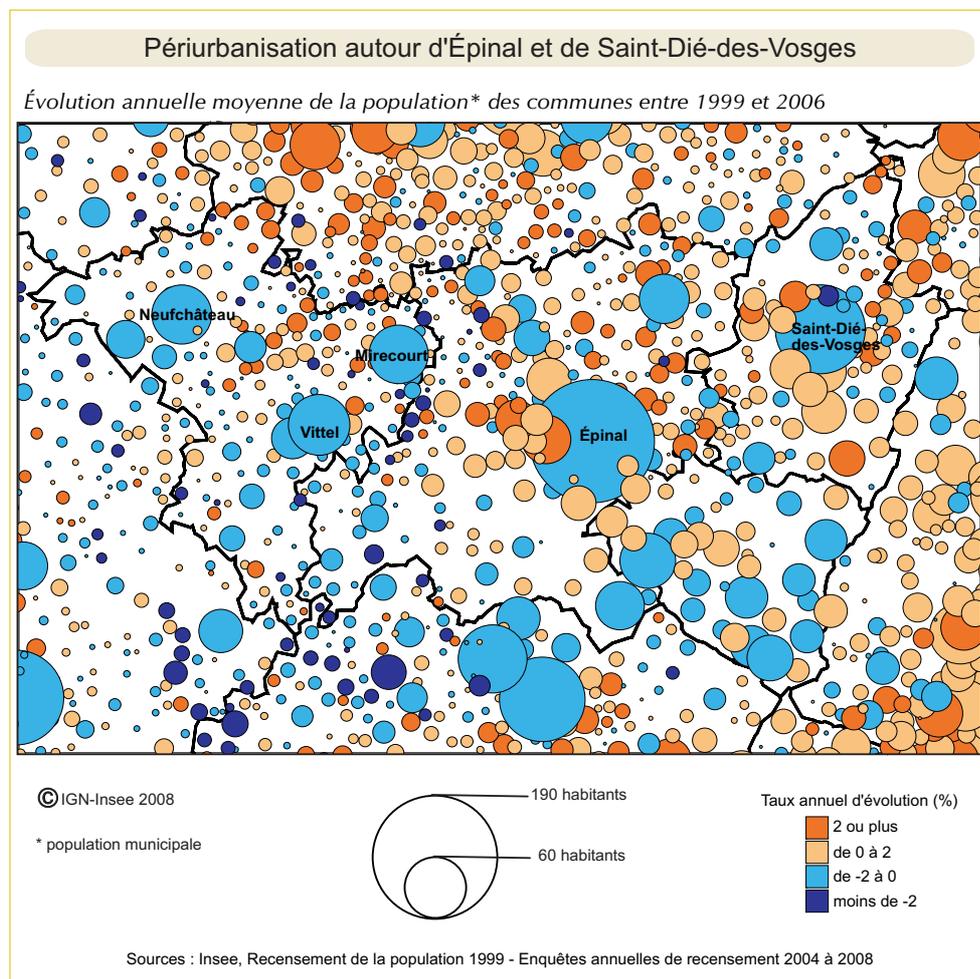
Avenir démographique incertain

La démographie vosgienne, comme celle de nombreux départements du nord de la France, subit les effets d'une situation économique plus ou moins morose. Au 1^{er} janvier 2006, la population du département

est estimée à 380 000 habitants (2), soit légèrement moins que son niveau de 1999. Après une baisse continue depuis 1975, et 600 habitants perdus annuellement lors de la décennie 1990, on n'enregistre plus sur les dernières années qu'une perte annuelle d'une centaine d'habitants, mais cette situation contraste toutefois avec celle des trois autres départements lorrains où la population progresse.

Le principal facteur en est un nombre de départs supérieur à celui des arrivées. Même si en vingt ans le déficit migratoire a été ramené de 2 300 habitants par an à 500, il continue de peser négativement sur l'évolution globale de la population.

Et ce n'est pas le solde naturel seul qui est capable de compenser ce déficit. Entre 1999 et 2006, résultat de la fécondité élevée des Vosgiennes qui abordent la maternité à un âge plus précoce que la moyenne des Françaises, le nombre de naissances a bien dépassé d'un peu plus de 400 personnes par an le nombre de décès. Mais l'excédent



(2) Population municipale

naturel s'érode au fil des ans (il a été divisé par trois en vingt ans) car l'espérance de vie est une des plus faibles de France (75 ans pour les hommes et 82,6 ans pour les femmes) et surtout, les nombreux départs de Vosgiens lors des décennies précédentes laissent aujourd'hui place à une population plutôt âgée et à moins de jeunes gens en âge de procréer.

Dans ces perspectives, sans l'arrivée de jeunes couples avec enfant(s), la population départementale sera soumise dans un proche avenir à un vieillissement certain et à une diminution de ses effectifs. Si les tendances démographiques observées entre 1990 et 2005 se maintiennent, en 2030, le département comptera près de 40 000 personnes âgées supplémentaires et deviendra l'un des plus âgés du Grand-Est.

Si tel est le cas, il devra faire face aux problèmes que peut poser la présence en grand nombre d'une population âgée, voire très âgée (plus de 80 ans, âge dit de la dépendance). Dans le même temps, le département perdra 20 000 habitants et les décès y seront plus nombreux que les naissances.

Rester amarré à la dynamique du Sillon mosellan

Épinal, chef-lieu du département, compte 34 000 habitants en 2006 et son agglomération 61 000, ce qui la classe au cinquième rang en Lorraine, et en fait l'élément principal de la structure urbaine du territoire. Les deux autres agglomérations d'importance sont Saint-Dié-des-Vosges et Remiremont avec respectivement 29 000 et 22 000 habitants.

26 autres pôles urbains de plus de 2 000 habitants assurent le maillage du reste du département. Ils demeurent de taille réduite mais ont un rôle essentiel dans l'animation des espaces ruraux qui les entourent et comportent un tissu artisanal riche et vivant.

Toutefois, depuis 1999, les évolutions démographiques des uns et des autres divergent. Elles sont le reflet du contraste existant à l'intérieur du département où seuls les espaces périurbains autour d'Épinal et Saint-Dié-des-Vosges conservent

une certaine vitalité et s'opposent à la dépression qui frappe les zones rurales de l'ouest et du sud.

Car les disparités de développement qui se faisaient jour dans les années 1980-1990 se sont confirmées, voire amplifiées. Les Vosges de l'Ouest et la Vôge, situées loin des zones de croissance de la région et limitrophes d'espaces en perte de vitesse dans la Meuse, en Haute-Marne et en Haute-Saône, restent des territoires fragiles.

La répartition de la population sur le territoire régional joue également en défaveur du département. Les agglomérations d'Épinal et Saint-Dié-des-Vosges restent de taille modeste comparées aux concentrations urbaines du nord de la Lorraine avec lesquelles elles ne peuvent rivaliser.

S'y ajoute la dynamique actuelle du Luxembourg qui déplace le centre de gravité de la région vers le nord. Pour Épinal, et son agglomération, l'enjeu est de rester amarré à la partie sud du Sillon mosellan et à ses effets métropolitains dynamisants, pour ne pas demeurer à l'écart de la zone principale de croissance de la population et de l'emploi de la région.

Des besoins variés en logement

Le marché du logement suit la situation économique et démographique. La construction de logements neufs a bien augmenté de 75% en moyenne annuelle entre 1999 et 2006 par rapport à ce qu'elle était sur la décennie précédente, dépassant légèrement en cela la moyenne régionale tout en restant inférieure à la moyenne nationale, mais dans les Vosges, les prix des terrains sont 2,2 fois moins chers qu'en moyenne en Lorraine, et ceux des maisons jusqu'à 1,2 fois moins élevés au moment de la construction.

Conséquences positives, les surfaces sont supérieures à celles rencontrées dans les autres départements lorrains plus urbanisés. Mais autour d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges où le nombre de ménages a crû plus vite que le nombre de logements, la situation sur le marché du logement est tendue. En revanche, à l'ouest, le taux de vacance des logements est important, signe du manque d'attractivité de ce secteur.

Dans le domaine des résidences secondaires, l'est du département se distingue. La construction s'y poursuit en effet dans la zone d'emploi de Remiremont-Gérardmer qui confirme ainsi sa vocation touristique en totalisant 43% des résidences secondaires bâties en Lorraine depuis 1999.

Côté parc locatif social, les Vosges comptent 24 700 logements, dont 86% en immeubles collectifs. Ces logements sociaux représentent 11% du parc départemental des résidences principales. Mais dans l'agglomération d'Épinal et dans la commune de Saint-Dié-des-Vosges, ils composent près du tiers des logements. Les personnes qui résident dans le parc social du département représentent 51% de la population logée dans l'ensemble du parc locatif vosgien.

Deux grands chantiers de rénovation urbaine ont été entrepris dans le département, l'un sur la commune d'Épinal, l'autre sur celle de Saint-Dié-des-Vosges. Ils concernent la rénovation des logements de trois Zones Urbaines Sensibles (ZUS) : certains logements seront démolis puis reconstruits sur place, d'autres seront créés hors de ces zones. D'autres aménagements seront également réalisés sur ces quartiers : voiries, équipements commerciaux et culturels...

De même, le schéma de cohérence territoriale des Vosges centrales prévoit d'étendre l'offre de logement social à d'autres communes plus rurales, et des constructions de logements adaptés à une population vieillissante.

16% des Vosgiens sous le seuil de pauvreté

En 2006, le revenu médian des ménages vosgiens s'élève à 15 600 euros par an et par unité de consommation (UC), soit 500 euros de moins que le revenu médian des Lorrains, et 800 euros de moins que celui des Français de province. Cette même année, sur les 156 600 ménages du département ayant déclaré des revenus aux services fiscaux, 44% sont non imposables, un taux supérieur à celui de la Lorraine (43%) et à celui de la France de province (40%).

16% des Vosgiens âgés de moins de 65 ans vivent sous le seuil de bas revenus, soit avec moins de 845 euros par mois et par UC. Cela fait des Vosges le département où la proportion de personnes à bas revenus est la plus élevée de la région avec la Meuse (17%). Cette pauvreté est majoritairement présente dans les villes comportant de nombreux logements sociaux et concentrée dans un périmètre géographique très restreint : 13 communes accueillent en effet à elles seules la moitié des Vosgiens concernés.

À côté de cette pauvreté urbaine, existe aussi une pauvreté rurale, peut-être moins visible mais bien réelle. Quinze communes, dont six sont chefs-lieux de canton, comptent au moins 100 habitants vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui représente environ 15% des moins de 65 ans.

La répartition spatiale des revenus dans les Vosges semble relativement homogène, mais recèle cependant quelques divergences. Les populations les plus aisées résident dans les cantons de Vittel et d'Épinal-Est, et les ménages les plus pauvres se trouvent dans la commune de Saint-Dié-des-Vosges, et dans les cantons de Rambervillers et de Bains-les-Bains.

C'est dans les deux plus grandes villes du département, Épinal et Saint-Dié-des-Vosges, que les écarts de revenus sont les plus importants : des personnes aisées y côtoient des populations très défavorisées, dont les revenus sont 8 fois moins importants.

Fin 2006, 11 600 Vosgiens étaient couverts par le Revenu minimum d'insertion (RMI) et bien que leur nombre soit en baisse en 2007, pour la première fois depuis sept ans, celui-ci demeure élevé et reste un indice inquiétant de la persistance de la pauvreté.

Enfin, depuis janvier 2007, trois Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) succèdent aux contrats de ville et répondent aux besoins des quartiers les plus en difficulté. Ils interviennent sur les domaines touchant directement la vie des habitants : l'emploi et le développement économique, la réussite

éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, le cadre de vie.

Accès aux soins en danger

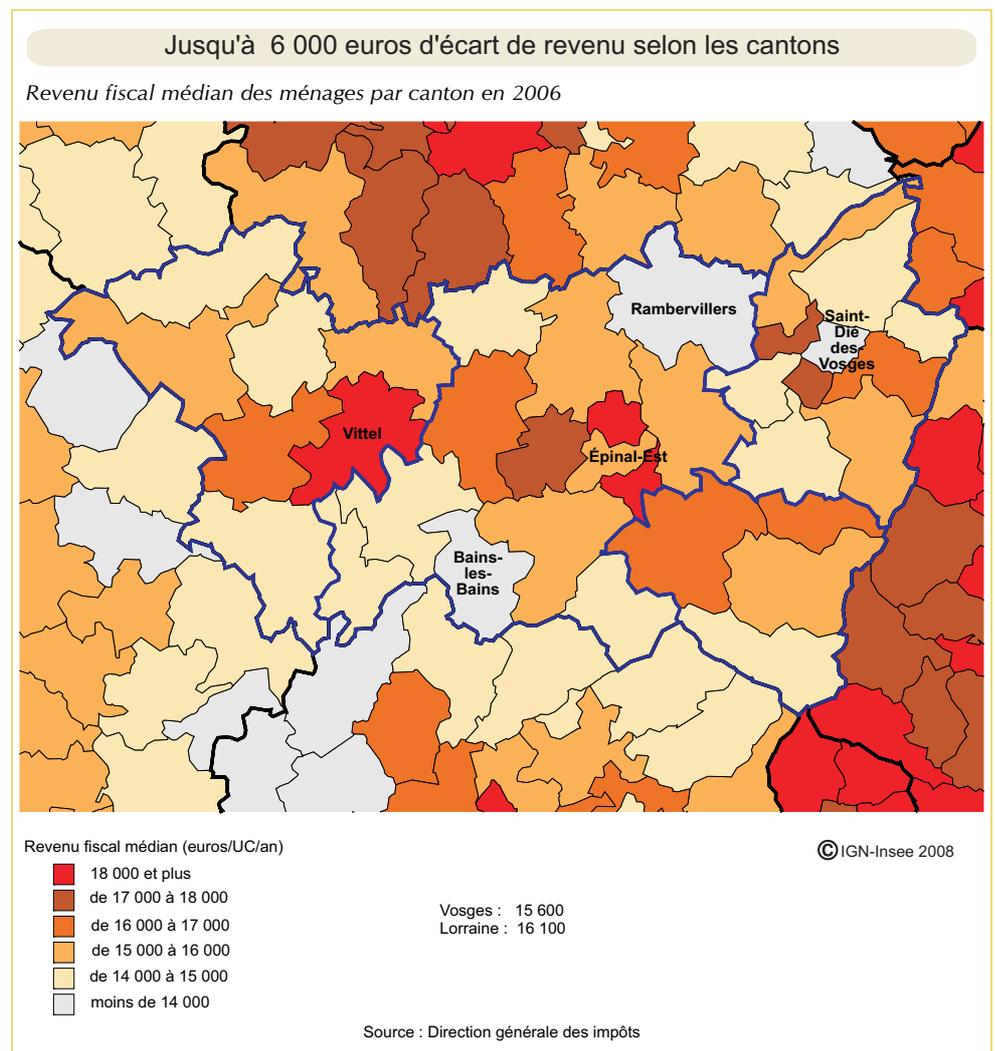
Actuellement, le territoire vosgien est assez bien équipé médicalement : un bon maillage hospitalier, mêlant établissements publics ou privés (26 établissements proposant 2 800 lits), répartis entre les bourgs du département ; des structures d'accueil pour personnes âgées, offrant 4 900 places, proportionnellement plus nombreuses que dans les autres départements lorrains, en rapport à la population résidente ; des maisons de santé en développement (2 sont créées, 7 sont en projet), dont la pluridisciplinarité est précieuse en milieu rural.

En 2007, 4 500 professionnels de santé exercent dans les Vosges, dont 2 500 infirmiers et 910 médecins, généralistes ou spécialistes. Peu de communes ne sont pas cou-

vertes par des zones de recours aux soins définies par la mission régionale de santé en Lorraine.

Néanmoins, avec 98 médecins pour 100 000 habitants, la proportion de médecins généralistes libéraux par habitant est dans les Vosges inférieure à ce qu'elle est en moyenne nationale ou régionale (104). Plus inquiétant encore, le nombre de médecins généralistes exerçant en libéral est en baisse, alors que la population vieillit et que les besoins vont s'accroître dans les années à venir. Et surtout, d'ici 2015, 4 médecins sur 10 auront atteint l'âge de la retraite.

En l'absence de nouvelles installations, la situation pourrait devenir alarmante : le nombre de généralistes baisserait de 44% en 2015, alors que les personnes âgées de 75 ans et plus représenteraient plus de 10% de la population vosgienne. Le département a donc tout intérêt à être attractif pour attirer de jeunes généralistes en quête d'installation



Savoir plus :

- Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges : renouveau démographique mais fort recul de l'emploi industriel, Économie Lorraine n° 144, octobre 2008

- Écoscopie de la Meurthe-et-Moselle, Ouvrage, avril 2008

- Écoscopie de la Meuse, Ouvrage, décembre 2006

Site internet :
www.insee.fr

afin de renouveler les effectifs partants. Dans certaines zones en déficit de médecins, des aides à l'installation sont déjà mises en place.

Intercommunalité inachevée et faiblement intégrée fiscalement

En septembre 2008, 420 communes sur les 515 que compte le département des Vosges sont regroupées au sein de 43 communautés de communes (CC) dont une a son siège en Meurthe-et-Moselle, intégrées elles-mêmes au sein de 4 Pays : Pays de l'Ouest Vosgien, Pays d'Épinal Cœur des Vosges, Pays de la Déodatie et Pays de Remiremont et ses Vallées.

À cette date, c'est ainsi 83% de la population vosgienne qui vit sous le régime de l'intercommunalité, mais celle-ci reste la moins développée des quatre départements lorrains et se caractérise par un extrême morcellement : la moitié des CC comptent moins de 8 communes et moins de 5 500 habitants (contre 12 et 6 900 en Lorraine).

Par ailleurs, en prenant les 200 communes de Lorraine les plus « riches » fiscalement, dans les Vosges 27% se situent hors d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), en Meurthe-et-Moselle 18%, pour seulement 6% des communes meusiennes et 2% des mosellanes.

L'intégration fiscale des communes vosgiennes reste donc bien souvent à faire, comme le montre également le faible niveau du coefficient d'intégration fiscale (CIF) qui mesure réellement le niveau de mise en commun des ressources fiscales des communes vers les intercommunalités. Même si celui-ci a tendance à augmenter avec le temps, il s'étale de 4% à 67%. Et pour plus de la moitié des CC, il est inférieur à 20% et ne dépasse 50% que dans quatre d'entre elles.

■ Mireille FLORÉMONT

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

RELATIONS MÉDIAS
Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRETARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION
Marie-Thérèse CAMPISTROUS
Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2008

